

Le 28 Juin 2011

M. Le Président ,

L'agenda prévisionnel des conseils prévoyait qu'un point sur le Plan d'Investissement d'Avenir faisait partie de l'ordre du jour du CA du 8 Juillet. Il a été à l'ordre du jour du dernier Conseil Scientifique plénier.

Le 16 Février 2011, vous avez invité les élus, les composantes, services et laboratoires à réagir sur l'avant projet IDEX et à faire des propositions pour l'élaboration du projet définitif ; ce que la FSU a fait en déposant une contribution. Nous déplorons qu'à ce jour, aucun débat n'ait été organisé suite au dépôt des contributions.

Certes le projet IDEX 1 régional n'a pas fait partie des sélectionnés. Pour autant, il nous semble essentiel que les élus puissent débattre du principe même d'un dépôt de candidature IDEX et s'exprimer par un vote.

Une structure IDEX aura des impacts importants sur nos laboratoires, nos formations et engagera l'établissement à un fléchage de moyens financiers et humains, avec un retentissement sur le fonctionnement de l'université : tous ces aspects relèvent des Conseils Centraux de Lille 1.

Aussi, les élus Snesup-FSU ne sauraient se contenter d'une simple information sur un éventuel projet IDEX2 envisagé par le PRES sans l'accord officiel des organes délibératifs des établissements impliqués, comme cela s'est déjà produit pour le projet IDEX 1.

Les élus Snesup-FSU demandent qu'un débat sur l'IDEX soit tenu et que l'avis des conseillers soit recueilli par un vote.

Cela constitue notre demande.

Le point PIA ne figure plus sur la convocation envoyée aux membres du CA en vue du CA du 8 Juillet prochain. Par contre, une délibération sur la stratégie de Lille 1 dans le cadre de la structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche en région apparaît.

Si ce nouveau libellé intègre une délibération sur les candidatures nouvelles au titre du PIA, il nous convient mais il mérite d'être plus explicite.

S'il fait simplement référence aux débats sur l'organisation d'une structuration régionale des universités suite au congrès des trois conseils, il nous semble nécessaire de l'étendre au dépôt d'une candidature IDEX2.

Cordialement,

C Vuylsteker  
Au nom des élus Snesup-FSU